

Ces quelques exemples de passages bibliques pourraient questionner nos pratiques et peut-être ouvrir des pistes de résolutions de cas concrets.

> **Dans l'exercice du discernement**

Actes 1,21-26 : Remplacement de Judas, appel d'un douzième

Dans ce texte, une large place est laissée au discernement humain sans que l'on sache très bien sur quels critères ont été désignés Barsabbas et Matthias. Mais considérons-nous encore que le fruit d'un tirage au sort est un choix de Dieu ?

> **Un groupe se plaint d'être délaissé dans la vie de l'Église**

Actes 6, 1 à 6 : Question du service des veuves

- résister à la demande et pourtant en tenir compte
- impliquer ceux qui se sentent délaissés et donc leur faire confiance
- répartir les rôles
- le discernement et la prière s'appliquent aussi aux services concrets et matériels (et la suite d'Étienne montre bien que le ministère de service n'exclut pas le témoignage)

> **Ne pas tout porter tout seul**

Exode 18, 13-26 : Le conseil de Jethro

- accepter un avis extérieur sur notre organisation mais aussi laisser Jethro retourner chez lui et retranscrire sa proposition dans notre réalité propre.
- déléguer
- et pour déléguer : former, discerner, hiérarchiser (les cas)
- il peut être intéressant de comparer ce texte avec Nombres 11, 11-30



EGLISE ET INSTITUTIONS ECCLESIALES : QUELS EQUILIBRES ? QUELLES PRIORITES ?

Dans le préambule de sa Constitution, l'Église protestante unie de France définit ses principes ecclésiologiques parmi lesquels : « Les assemblées locales sont constituées en Églises locales ou paroisses. Celles-ci sont gouvernées par les conseils presbytéraux nommés par leurs membres et les synodes formés de leurs délégués. Égaux entre eux, les CP sont ainsi subordonnés au synode national, gouvernement de l'Église protestante unie ainsi qu'aux synodes régionaux pour ce qui concerne leur responsabilité propre ».

Le règlement des synodes quant à lui rappelle que chaque session se vit « dans l'écoute de la Parole de Dieu et la prière ».

Aussi, avec cette fiche, chaque association locale est-elle invitée à réfléchir sur sa spécificité d'Église locale, ses relations avec l'institutionnel pour mieux discerner ses priorités et les équilibres à rechercher pour assurer sa mission.

1) Les membres d'Église

> Quelle différence faisons-nous entre membres d'Église et membres de l'association cultuelle (voir Constitution Art. 31/3 et Statuts-type des AC Art. 3) ?

Comment traduisons-nous cette distinction concrètement ?

- Dans nos cultes
- Dans la communication
- Dans nos fichiers, Logéas...

> Quelle est la place de la spiritualité dans la vie du CP ?

- Prière, lecture et méditation de la Bible : quelles habitudes, quelles pratiques, quel ressenti ?

- Pour aller plus loin : la prière dans le CP est-elle systématique ? plutôt au début de la séance (pour placer les échanges sous le regard de Dieu), à la fin (pour lui confier les échanges et projets, pour apaiser les tensions éventuelles), pendant (avant une

décision délicate) ?

> En réunion de conseil presbytéral, quel temps est consacré au gouvernement de l'Eglise locale et à la participation à l'Institution ecclésiale ?

Nature	Pourcentage	CP seul ou associé
Administration pure Finances Immobilier Agenda ...		
Mission de l'Eglise Catéchèse Diaconat Réflexion théologique Projet missionnaire ...		
Dossiers et questionnaires Nationaux Régionaux Consistoriaux		
Rapport avec autres institutions (civiles, associatives, autres religions...)		

2) Les synodes

> Quelle information circule au sein du Conseil et aux membres de l'Eglise, sur les temps de synodes, dates, lieux, sujets abordés, prière, réception et accompagnement des sujets synodaux ?

> Quelle connaissance ont le CP et les membres de l'Eglise des commissions et groupes nommés par les synodes ? Comment ces groupes sont-ils accompagnés par les Eglises locales ?

> L'Eglise prie-t-elle pour les équipes nommées par les synodes nationaux : les commissions (commission des ministères, de théologie, des finances, de discipline), les coordinations nationales (catéchèse, jeunesse, évangélisation, communication...). Est-ce au cours des cultes, en équipe d'intercesseurs, y invitons-nous les paroissiens ?



Illustration 1: En réunion de CP : « Dans quelle pile range-t-on ce dossier ? Urgent, très urgent ou trop tard ? ».

> Comment nos membres d'Eglise et du CP connaissent-ils nos fonctionnements ?

- les délégations dans les différentes instances
- les modalités de prise de décision
- le déroulement d'un synode

> Où et quand travaille-t-on avec les Eglises voisines, les consistoires, la région, le national, les œuvres et mouvements ? Quels fruits sont partagés pour gagner en synergie (travaux, documents, déplacements, personnes ressources ou formées...) ?

3) Bible et organisation ecclésiale

> Quelle théologie découvrons-nous derrière le presbytérien synodal ? Cette notion sous-entend que si le local (le presbytérien) est la base, celle-ci ne peut se désintéresser de l'institutionnel.

> La Bible offre-t-elle des modèles d'organisation ?